Tilmann Schweisfurth Norbert Hempel

Audit des dépenses sociales communales en Mecklembourg-Poméranie-Occidentale

Les dépenses sociales, qui incluent les aides à la jeunesse, représentent environ 34 % des dépenses courantes des communes du Land de Mecklembourg-Poméranie-Occidentale. Et pour un arrondissement ou une ville-arrondissement, elles avoisinent 40 % du budget de fonctionnement (recettes et dépenses courantes de la collectivité). Le niveau élevé de ces dépenses sociales s'explique en particulier par le fort taux de chômage et la structure sociale du Land. Cette situation est même appelée à empirer en raison de l'exode et du vieillissement de la population.

Les dépenses sociales sont fixées par des prescriptions légales obligatoires et régies par le principe de la couverture des besoins. Le montant actuel des dépenses n'a toutefois rien d'inéluctable. Une étude comparative menée avec d'autres Länder présentant un tissu social similaire, à savoir la Saxe-Anhalt et le Brandebourg, montre que le niveau des dépenses y est plus faible alors que les structures socio-économiques ne diffèrent pas fondamentalement de celles du Mecklembourg-Poméranie-Occidentale. Ce qui tend à mettre en évidence des déficits de gestion et de contrôle dans l'attribution de prestations d'aides sociales et d'aide à la jeunesse. Les audits effectués par la Cour des comptes du Land de Mecklembourg-Poméranie-Occidentale s'intéressent donc avant tout à la gestion de l'attribution des prestations. De ce point de vue, il faut distinguer entre la gestion stratégique dans la planification, les contrats de prestations, les spécifications et le controlling social, et la gestion au cas par cas, pour laquelle il s'agit de définir le besoin, d'autoriser la prestation et sa fourniture avec contrôle ultérieur auprès des personnes concernées.

La planification compétente de l'offre sociale, notamment dans le domaine des soins ou de l'aide à l'éducation, suppose d'abord de définir le besoin de prestations. C'est à partir de là que sont ensuite déterminées les offres proposées par une collectivité communale.

Pour ces offres, il est essentiel de pouvoir acheter les prestations à un prix aussi avantageux que possible tout en satisfaisant les besoins. Pour les prestations ne bénéficiant pas d'une situation de concurrence, les coûts doivent donc être enregistrés avec précision.

Dans d'autres domaines de prestations sociales, par exemple pour les frais d'hébergement et de chauffage, il est fondamental que seuls des frais de location appropriés – c'est-à-dire nécessaires à l'aide sociale – soient pris en charge.

Il est important que l'attribution des prestations soit parfaitement suivie par informatique afin que toutes les données de gestion des prestations sociales soient disponibles à tout moment. Ainsi, les variations de la demande et évolutions des coûts peuvent être décelées à court terme.

La gestion au cas par cas sert à vérifier et à fixer le type et l'ampleur de l'aide requise pour ensuite pouvoir fournir les prestations adaptées aux besoins.

L'objectif de cette approche d'audit est de parvenir à ramener les prestations sociales en Mecklembourg-Poméranie-Occidentale au moins au niveau d'autres Länder comparables. Dans le contexte des relations financières existant en République fédérale d'Allemagne, avec une péréquation financière en fonction du nombre d'habitants, il y va de l'autonomie du Land.